

La finance alternative poursuit sa croissance en France

La finance alternative (qui comprend le crowdfunding et le crowdlending) a progressé de 20% en volume en 2018 en France, tandis que le nombre de projets a augmenté de 38%, apprend-on d'une étude conjointe du cabinet KPMG et de l'association Financement Participatif France (FPF).

En 2018, la finance alternative a progressé de 20% en volume

La finance alternative a représenté 1,407 milliard d'euros en 2018, un record, révèle une étude conjointe du cabinet KPMG et de l'association Financement Participatif France (FPF). Il faut dire que la croissance de ce secteur n'a jamais ralenti : après de bien modestes 297 millions d'euros en 2015, la filière a représenté 629 millions d'euros en 2016, puis 1012 milliards d'euros en 2017. Sur l'année 2018, la progression a donc été de 20%.

En 2018, le secteur est représenté à parts quasiment égales par le financement participatif (402 millions d'euros), les prêts à la consommation en ligne (352 millions d'euros), les cagnottes en ligne (330 millions d'euros) et les prêts aux entreprises en ligne (319 millions d'euros).

Finance alternative : le nombre de projets en hausse de 38%

Ce sont 33 381 projets qui ont été financés en 2018, dont 28 474 sous forme de dons, 4 733 sous forme de prêts et 174 sous forme d'investissement. Le nombre de projets est d'ailleurs en augmentation de 38% sur un an. Le nombre d'entreprises financées augmente quant à lui de 31%. Parmi les différentes formes de la finance alternative, c'est le prêt qui progresse le plus rapidement (+40% sur un an). L'investissement, quant à lui, recule de 19%.

La finance participative profite surtout aux projets immobiliers (32%), aux commerces (19%), au secteur du numérique (16%), à l'industrie (14%) et au secteur de la santé (9%), nous apprend cette étude.